

CONVOCATION

Les membres du Conseil général de Neyruz FR sont convoqués, conformément aux articles 34 et 38 de la Loi sur les communes (LCo), à la séance du Conseil général extraordinaire qui aura lieu le

Mardi 10 février 2026 à 19h30 à la grande salle de l'Aigle Noir à Neyruz

Ordre du jour :

1. Accueil et bienvenue
2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil général du 9 décembre 2025
3. Communications du Bureau du Conseil général
4. Communications du Conseil communal
5. **Message no 2026/88** Demande de crédit pour travaux de réfection de routes communales
 - Rapport de la Commission financière
 - Présentation
 - Vote
6. **Message no 2026/89** Demande de crédit pour la modernisation et mise aux normes de l'Aigle Noir d'un montant de CHF 5,4 millions (*si ce crédit est accepté, le message n° 2026/90 devient sans objet. En cas de refus, le crédit prévu par le message n° 2026/90, au point 7 du présent ordre du jour, sera soumis au Conseil général*).
 - Rapport de la Commission spéciale « Aigle Noir »
 - Rapport de la Commission financière
 - Présentation
 - Vote
7. **Message no 2026/90** Demande de crédit pour la mise aux normes de l'Aigle Noir (mesures de sécurité minimales) d'un montant de CHF 1.1 million (*ce message n'est soumis au Conseil général que si l'acceptation du message no 2026/89 ne l'a pas rendu sans objet*).
 - Rapport de la Commission spéciale « Aigle Noir »
 - Rapport de la Commission financière
 - Présentation
 - Vote
8. **Postulat no 2026/08** du groupe AdN « Etablissement d'un inventaire des travaux nécessaires pour garantir la conformité des bâtiments communaux aux normes de sécurité en vigueur »
 - Présentation
 - Vote
9. **Message no 2026/91** Rapport final du Conseil communal sur le postulat no 2025/07 du groupe AveN « Déchets alimentaires : pour une solution accessible, propre et durable »
10. Divers

Le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2025 ne sera pas lu, il est disponible sur le site internet <https://www.neyruz.ch/politique/conseil-general> et auprès de l'Administration communale. Les différents messages, propositions et postulats sont publiés sur le site internet <https://www.neyruz.ch//politique/conseil-general/seance-du-10-fevrier-2026> et sont à disposition auprès de l'Administration communale.



Dans la mesure du possible et afin de faciliter le bon déroulement de cette séance, le Bureau du Conseil général émet le souhait que les Chef.fe.s de groupes et Conseillers.ères généraux.ales désirant aborder un point dans les divers le communiquent à l'avance via le formulaire disponible sur le site internet : <https://www.neyruz.ch/politique/conseil-general> onglet instruments parlementaires, par écrit à : bureaucg@neyruz.ch.

Une verrée aura lieu en fin de séance pour tous ceux et celles qui le souhaitent !

Le Bureau du Conseil général